

L'animation des sessions de cette formation est confiée à des partenaires référencés par la Carsat-Aquitaine. Votre inscription sera soumise à leurs conditions commerciales (session payante). Coordonnées et renseignements : voir liste ci-dessous.

Public concerné

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'évaluation des Risques Professionnels (EvRP).

Prérequis

De préférence, les participants auront suivi l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par le service prévention de la CARSAT.

Objectifs de la formation

- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels
- Proposer des actions de prévention adaptées
- Élaborer et participer à la mise en œuvre du Plan d'Actions Santé et Sécurité de l'entreprise.

Contenu de la formation

- Les enjeux de la prévention et la place de l'analyse a priori des risques dans la démarche Santé-Sécurité de l'entreprise
- Aspects réglementaires et principes généraux de prévention
- Mise en œuvre d'une démarche participative, intégration de la pluridisciplinarité et identification du rôle des différents acteurs
- Les différentes définitions des composantes d'une situation de travail dangereuse
- Appropriation d'une méthode structurée d'évaluation des risques : méthodes, organisation, techniques, Formalisation
- Définition et hiérarchisation des mesures de prévention en tenant compte des principes généraux de prévention
- Mise en œuvre du plan d'actions santé et sécurité de l'entreprise
- Réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exercice d'application et étude de cas
- Participation active des participants, travaux en groupe et sous-groupes

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

Cette formation est dispensée par un formateur et organisée par un organisme qui sont référencés par la CARSAT Aquitaine.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Les dates de formations présentées ci-dessous ne sont pas exhaustives. Pour plus d'informations, vous pouvez

EVRP - Analyse a priori : Evaluation des risques professionnels

L'animation des sessions de cette formation est confiée à des partenaires référencés par la Carsat-Aquitaine. Votre inscription sera soumise à leurs conditions commerciales (session payante). Coordonnées et renseignements : voir liste ci-dessous.

prendre contact avec les formateurs ou consulter leur site internet.